

62^e Fête du peuple jurassien, Delémont, 13 septembre 2009
Discours de M. Pierre-André Comte, Secrétaire général du Mouvement autonomiste jurassien

Chers amis jurassiens,

La *Question jurassienne* dope les imaginations, et il faut bien avouer que les circonstances se prêtent à l'ouvrage. Le canton de Berne, comme au temps où il remplissait ses caisses noires, faussait les scrutins populaires et entretenait la haine au sein de la population, met en jeu les gros moyens, use de l'artillerie lourde et du vocabulaire martial. Il n'est aucunement question de permettre au Jura des six districts francophones de trouver une voie commune !

Sûr de son fait, l'Ours bernois pose ses fesses sur les accords signés, renie sa signature et envoie balader tout le monde. Nous revoilà à la case départ. Nous revoilà au temps où Berne se fit en conscience responsable de la division du Jura.

Face à l'arrogance bernoise, nous devons montrer un front uni. Seule notre cohésion politique est apte à contrer l'interlocuteur malhonnête. Dès lors, travaillons-y. Il ne sert à rien aujourd'hui d'explorer je ne sais quelle nouvelle piste pour défendre nos intérêts. Il suffit d'en rester à nos engagements antérieurs, qui tous convergent vers la reconstitution de l'unité du Jura.

L'Assemblée interjurassienne, dont on doit saluer les efforts et la persévérance, a formulé des propositions. Berne a fait son choix et décidé qu'il n'y aurait dans le Jura-Sud aucun débat digne de ce nom. Tout est soigneusement verrouillé du côté bernois, la parole y sera contrôlée, dirigée, bridée.

Cette obsession de torpiller le débat démocratique doit nous conforter dans l'idée que notre cause est juste, que nos arguments sont pertinents, que le bon sens et la justice plaident pour l'unité du Jura. C'est dans cet état d'esprit que nous devons, une fois encore, nous mobiliser.

Le canton du Jura dispose de vrais moyens politiques pour faire respecter ses intérêts. La loi « Un seul Jura », les dispositions d'une loi « Unir » *de facto* réhabilitée par la négation bernoise de l'Accord du 25 mars 1994, la conviction et la volonté régulièrement affichées par le Parlement. Nous serons aux côtés des autorités cantonales dans l'usage de ces moyens. Nous pratiquerons la concertation et, dans notre rôle, ferons en sorte que le canton de Berne ne puisse impunément disposer du sort de la patrie jurassienne.

Dans cette perspective, je voudrais lancer aujourd'hui un appel aux Jurassiens. Soyez fiers de l'Etat créé il y a trente ans, ne le regardez pas comme une chiffonnette molle, un ectoplasme ou le fantôme d'une créature morte et bientôt enterrée. L'Etat jurassien mérite qu'on le respecte, qu'on se souvienne qu'il est l'expression même de notre idéal démocratique, qu'il nous incombe par conséquent de l'honorer et de le défendre. On nous dit qu'il est trop petit – avec le sud, il sera bien assez grand –, qu'il n'a pas la « masse critique » - observation ayant valeur de dada dans les cerveaux embrumés qui veulent en faire un objet de braderie, bref qu'il ne répond pas aux besoins et attentes de sa population. Tout cela est faux, et même si le canton du Jura n'est pas l'être parfait auquel il était vain de rêver, il ne doit rien à qui que ce soit et joue le rôle qui est le sien. L'Etat jurassien possède une voix dans l'alliance fédérale, donnons-lui de la vigueur et de la force au lieu de l'offenser et de l'affaiblir, c'est la seule qui défendra notre cause, quoi qu'il arrive.

Le Jura, chers amis, vaut la peine d'être vécu. Des hommes et des femmes le servent avec talent, d'autres ne demandent rien d'autre que de s'atteler à la tâche commune. Alors regroupons-nous autour de son projet, de son aspiration à l'unité. Il n'y a pas de salut en dehors de notre cohésion, rien n'est possible au-delà de « l'union qui fait la force », le slogan d'aujourd'hui, qui doit être plus qu'un slogan, mais l'attitude délibérée d'une communauté humaine et d'un pouvoir politique tournés vers la réalisation de l'objectif unique.

La Question jurassienne est une question suisse. Ce qui implique, pour la Confédération, le devoir d'intervenir afin de ramener le canton de Berne à la raison. Nous avons reçu hier soir, à l'occasion de la réception officielle de la Fête du peuple, le président des Verts suisses, M. Ueli Leuenberger, lequel, au nom de son parti, a martelé le fait que cette question devait sans cesse préoccuper les autorités fédérales, cela tout en nous assurant d'une solidarité que nous apprécions à sa juste valeur. Merci à lui !

En ce moment de retrouvailles patriotiques, je voudrais saluer nos « frères » francophones qui nous font l'amitié de leur présence. Je veux bien sûr : dire notre affection profonde à nos amis du Val d'Aoste, dont Ego Perron est ici l'éminent chef de file, dire notre attachement à nos compagnons fouronnais et leur importante délégation, de Jean-Louis Xhonneux à Benoit Houbiers, dire enfin notre gratitude à ces militants fidèles de la francophonie internationale, qui à nos côtés défendent les valeurs fondatrices de notre cause.

J'en termine, chers amis jurassiens, par l'hommage que je tiens à rendre au Comité d'organisation de la Fête du peuple, à tous ses membres individuellement, aux bénévoles, et particulièrement à Thierry Sauvain, son dynamique et courageux président. Merci à vous toutes et à vous tous de vous investir dans le grand rendez-vous de la Fête du peuple et, ainsi, d'apporter un précieux concours à notre engagement commun pour la reconstruction de l'unité du Jura. Bonne Fête du peuple à tous ! Et vive le Jura libre, de Boncourt à La Neuveville !

Delémont, le 13 septembre 2009

Pierre-André Comte
Secrétaire général du MAJ (RJ-UJ)